

## DOSSIER D'INSCRIPTION Opération argent de poche ANNEE 2026

### CONTRAT DE PARTICIPATION au dispositif « ARGENT DE POCHE »

Ce contrat est un engagement de votre part mais également de la part de l'encadrant du dispositif à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées. Lisez-le attentivement avant de le signer.

#### **Concernant la ponctualité**

- J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne sera pas acceptée à y participer.
- Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activités et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

#### **Concernant la périodicité de l'activité**

- L'activité « Argent de poche » se déroule pendant les vacances scolaires sur un temps de 3h30 comprenant une pause d'une demi-heure, 8h00 à 11h30 dans la limite de 5 demi-journées.

#### **Concernant la réalisation du chantier**

- Le travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements et chaussures (type chaussures de randonnée) adaptés à la nature des chantiers qui me sont confiés (pas de chaussures en toile). Aucun outil dangereux ne sera utilisé par le participant.
- Etant indemnisé pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les chantiers (travaux + pause). En conséquence, les téléphones portables devront minima être placés sur répondeur.

#### **Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers**

- Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants
- Je reste poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles je travaille mais également envers les autres participants et tout public rencontré à l'occasion du chantier.
- Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je lave et range le matériel à l'issue du chantier
- Je le remets à l'encadrant à la fin du chantier.

#### **Sanctions appliquées entraînées par le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus :**

- Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Argent de poche »
- Non-indemnisation du chantier pour lequel les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

#### **Indemnisation du chantier**

- Toute réalisation satisfaite d'un chantier entraine le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à **15€ par chantier** et sera versée **par virement bancaire au nom du participant. Si le jeune n'est pas titulaire d'un compte bancaire, le virement se fera sur le compte de ses parents ou de son tuteur.**
- J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.
- **Pour valider ma candidature, je m'engage à fournir toutes les pièces demandées.**

Fait à....., le.....

Signature du participant

Avec la mention « Lu et approuvé »